RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01421
Numéro SIREN : 850 369 570
Nom ou dénomination : ABEILLES

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2021 sous le numéro de dépôt 10805

ABEILLES

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 35, Route du Verger - 44119 TREILLIERES
850 369 570 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le 12 MAI 2021
sous le N° 10805
RCS N° 19B1421

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 MAI 2021

- COMPTES ANNUELS
(BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT, ANNEXE)

- RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Copie certifiée conforme

Madame Isabelle THIROT
Présidente

FITECO

ABEILLES

Activités des marchands de biens immobiliers

35 ROUTE DU VERGER
44119 TREILLIERES

ETATS FINANCIERS

Du 01/04/2019 au 31/12/2020

3 bis rue de l'Hippodrome
44300 Nantes
Tél : 02-40-14-55-20
E.mail : nantes@fiteco.com

Siren : 850369570

18

Bilan Actif

	31/12/2020			31/03/2019
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15		15	
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**15**		**15**	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	744 238		744 238	
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 400		8 400	
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	4 098		4 098	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	114 977		114 977	
Charges constatées d'avance (3)	459		459	
ACTIF CIRCULANT (II)	**872 172**		**872 172**	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	**872 187**		**872 187**	
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

		31/12/2020	31/03/2019
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé : 10 000)		10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**107 995**	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	(I)	**117 995**	
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS	(III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		721 693	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 288	
Dettes fiscales et sociales		30 211	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
DETTES	(IV)	**754 192**	
Écarts de conversion passif	(V)		
TOTAL GÉNÉRAL	(I à V)	**872 187**	

(1)	Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2020			31/03/2019
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	1 704 723		1 704 723	
Production vendue (services)	5 836		5 836	
Chiffres d'affaires nets	**1 710 559**		**1 710 559**	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 619	
Autres produits			342	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**1 714 520**	
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 280 707	
Variation de stock			-744 238	
Autres achats et charges externes (5)			27 598	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 447	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			5	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**1 565 519**	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			**149 001**	
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			11 051	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			**11 051**	
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			**-11 051**	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			**137 949**	

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2020	31/03/2019
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	29 954	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**1 714 520**	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**1 606 524**	
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	**107 995**	
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 21 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 872 187,13 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 107 995,39 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/01/2021 par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs de l'exercice (et postérieurs)

Lors de la crise sanitaire liée au virus Covid 19, l'établissement de l'entreprise est resté ouvert durant les périodes de confinement.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe de l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif.

Règles et méthodes comptables

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût de revient d'achat, qui se compose :

- De la valeur brute du bien
- Des frais d'actes
- Des honoraires de transaction versés aux agents d'affaires

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières		15		15
TOTAL		**15**		**15**

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Titres mis en équivalence Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé Actif circulant et charges d'avance	4 557	4 557	
TOTAL	**4 557**	**4 557**	

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice Titres émis Titres remboursés ou annulés	10	1000,00	10 000
Titres en fin d'exercice	**10**	**1000,00**	**10 000**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	721 693	721 693		
Fournisseurs	2 288	2 288		
Dettes fiscales et sociales	30 211	30 211		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**754 192**	**754 192**		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	11 051
Fournisseurs	1 800
Dettes fiscales et sociales	257
Autres dettes	
TOTAL	**13 108**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2777-SD
(01-2021)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS
PRÉLÈVEMENTS ET RETENUES À LA SOURCE

[X] Déclaration relative au mois de : MAI 2021

(Indiquer le mois au cours duquel les revenus ont été payés)

[ ] Versement de l'acompte dû au 15 octobre

(Cocher la case correspondante)

Cette déclaration doit être télé-déclarée :

– dans les quinze jours suivants l'expiration du mois au cours duquel les revenus ont été payés ;

– le 15 octobre de chaque année lorsqu'il s'agit du versement de l'acompte dû au titre de la contribution sociale généralisée, du prélèvement de solidarité, de la contribution au remboursement de la dette sociale et des prélèvements forfaitaires et retenues à la source.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

IDENTIFICATION DU REDEVABLE

Dénomination Adresse du principal établissement	Adresse du siège social *(si elle est différente de l'adresse du principal établissement)*
ABEILLES 35 ROUTE DU VERGER 44119 TREILLIERES	
Indiquez votre numéro de téléphone : *(qui peut être celui d'un correspondant)*	Nom du destinataire et adresse de correspondance SIE NANTES NORD
N° SIREN du principal établissement : 850369570	
Adresse courriel de contact : isabellepinel@orange.fr	

PAIEMENT			TOTAL À PAYER
A – Déclaration mensuelle (cadres 11, 12 et 13 non servis)	• Si OP + PS + PR + PG positif ou nul : OP + PQ + PS + PR + PG + PU • Si OP + PS + PR + PG négatif : PQ + PU	QR	3 316
B – Déclaration d'acompte (cadre 11 servi)	• Si OP + PS + PR + PG positif ou nul : OP + PQ + PS + PR + PG + PU • Si OP + PS + PR + PG négatif : PQ + PU + Lignes RY + ABA + ABB	QR	
C – Déclaration de régularisation (cadres 11, 12 et 13 servis) • Déclaration n° 2777 de janvier N (au titre de décembre N – 1)	• Report de la ligne SF *Si le montant est négatif, vous pouvez en demander la restitution ou reporter ce montant au cadre 12 B ligne TC de la déclaration de février N au titre des revenus versés en janvier N* (cf. notice)	QR	
• Déclaration n° 2777 de février N (au titre de janvier N)	• Report de la ligne TG *Si le montant est négatif, demandez-en la restitution* (cf. notice)	QR	

MODE DE PAIEMENT

Attention : les prélèvements et retenues dus à compter du 1er septembre 2018 doivent être télé-déclarés et télé-payés

DEMANDE DE REPORT OU DE REMBOURSEMENT

[ ] Nom ou dénomination ou personne ayant qualité pour agir *(rayer les mentions inutiles)* ..... demande le report du crédit. — QT

[ ] Nom ou dénomination ou personne ayant qualité pour agir *(rayer les mentions inutiles)* .....
demande le remboursement de la somme de _____ €. Date : _____
Compte : BIC : CMCIFR2A___ IBAN : FR7610278360100000117560194___
Titulaire du compte : ABEILLES Signature : — QS

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° Dossier		Prise en recette		Prise en Charge	
Date de réception	Droits		Droits		
	Pénalités		Pénalités		
	N°		N°		
	Date		Date		

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

SAGE Experts-comptables janvier 2021

PRÉLÈVEMENTS

1 Art. 125 A CGI — PRÉLÈVEMENT SUR LES INTÉRÊTS, ARRÉRAGES ET PRODUITS DE TOUTE NATURE SERVIS À DES PERSONNES FISCALEMENT DOMICILIÉES EN FRANCE

	Base imposable	Taux	Code	Impôt
• Intérêts, arrérages et produits de toute nature	11 051	12,8 %	AB	1 415
• Produits versés dans un État ou territoire non coopératif		75 %	CO	
• Produits d'épargne solidaire de partage		5 %	DC	

2 Art. 125-0 A CGI — PRÉLÈVEMENT SUR LES INTÉRÊTS DES BONS ET CONTRATS DE CAPITALISATION ET ASSIMILÉS (ASSURANCE-VIE)

	Base imposable	Taux	Code	Impôt
Primes versées avant le 27-09-17. Bons émis :				
• à compter du 01-01-90 :				
– de moins de 4 ans		35 %	DE	
– de 4 à moins de 8 ans		15 %	DF	
– de 8 ans et plus		7,5 %	DK	
• entre le 01-01-83 et le 31-12-89 :				
– de moins de 2 ans		45 %	DG	
– de 2 à moins de 4 ans		25 %	DH	
– de 4 à moins de 6 ans		15 %	DI	
– de 6 ans et plus		7,5 %	DL	
Primes versées à compter du 27-09-17 :				
• bons émis entre le 01-01-83 et le 31-12-89 pour une durée de 6 ans et plus ou bons émis à compter du 01-01-90 pour une durée de 8 ans :		7,5 %	DP	
• autres cas :		12,8 %	DQ	
Primes versées à compter du 10-10-19 :				
• bons émis avant le 01-01-83		7,5 %	DD	
Primes versées dans un Etat ou territoire non coopératif :				
• Produits bénéficiant à des personnes domiciliées fiscalement ou établies dans un État ou territoire non coopératif		75 %	DO	

3 Art. 117 *quarter* CGI — PRÉLÈVEMENT SUR LES REVENUS DISTRIBUÉS

	Base imposable	Taux	Code	Impôt
Revenus distribués		12,8 %	EA	

4 AUTRES PRODUITS SOUMIS À PRÉLÈVEMENTS

	Base imposable	Taux	Code	Impôt
Autres produits soumis à prélèvements		... %	CL	

RETENUES À LA SOURCE

5 Art. 115 quinquies, 1673 bis et 119 bis 2 CGI — RETENUE À LA SOURCE SUR LES BÉNÉFICES RÉALISÉS EN FRANCE PAR LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

NATURE DES PRODUITS OU DES SOMMES À DÉDUIRE					Taux	Code	Impôt
Bénéfices et plus-values retenus pour l'assiette de l'IS (**A**)	Bénéfices et plus-values de l'exercice, non compris dans la base de l'IS (**B**)	IS dû pour l'exercice (**C**)	Bénéfices ou plus-values antérieurs, compris dans la base de l'IS (**D**)	**Base imposable de la retenue à la source (A + B) – (C + D)**			
					26,5 %	CQ	
					... %	CZ	
					12,8 %	CC	
					... %	CY	

6 Art. 1678 *bis* et Art. 119 *bis* 1 CGI — RETENUE À LA SOURCE SUR LES INTÉRÊTS DES BONS DE CAISSE

	Base imposable	Taux	Code	Impôt
Intérêts, prime de remboursement :				
• bénéficiaire personne morale		15 %	GH	
• bénéficiaire personne physique		12,8 %	GI	

SAGE Experts-comptables janvier 2021

7 | Art. 119 *bis* 2 CGI | RETENUE À LA SOURCE SUR LES REVENUS DISTRIBUÉS À DES NON-RESIDENTS

		Base imposable	Taux	Code	Impôt
• Dividendes et autres revenus distribués *(taux légaux en France)*	– Personnes morales		75 %	HA	
	– Personnes physiques		75 %	HF	
	– Personnes morales		26,5 %	HK	
	– Personnes morales		15 %	HD	
	– Personnes physiques		12,8 %	HE	
			… %		
			… %		
• Dividendes et autres revenus distribués supportant une retenue à la source inférieure au taux légal en application des conventions internationales			5 %		
			10 %		
			12 %		
			12,5 %		
			15 %		
			20 %		
			… %		
			… %		
Sous-total retenue à la source bénéficiaires personnes physiques			**S. total**	HG	
Sous-total retenue à la source bénéficiaires personnes morales			**S. total**	HH	
			TOTAL	HI	
• Montant des produits visés aux articles 108 à 117 *bis* du CGI ayant bénéficié de l'exonération de retenue à la source sur le fondement du 2 de l'article 119 *bis* du CGI.				HJ	

TOTAL BRUT

8 | TOTAL BRUT AVANT RÉGULARISATIONS

	Base imposable	Code	Impôt
Total des sommes inscrites aux cadres 1 à 6 + ligne HI du cadre 7	11 051	IL	1 415

RÉGULARISATIONS

9 | RÉGULARISATIONS

A – À partir de la déclaration n° 2777 créditrice

Correspond aux montants cumulés créditeurs des lignes OP et QF dégagés sur les précédentes déclarations n° 2777-SD et ***dont le remboursement n'a pas été demandé.***	JK	

B – Au titre des formulaires 5000 et 5001 (tenus à disposition de l'administration)

	Déclaration n° 2777 Du mois de versement Mois Année		A- Régularisation hors PFU (cf. notice)		B- Régularisation PFU (cf. notice)		C- Total régularisations A + B
A	I_I_I_I_I						
B	I_I_I_I_I						
C	I_I_I_I_I						
D	I_I_I_I_I						
E	I_I_I_I_I						
Total		KY		KX		LM	

C – Autres régularisations

Régularisation portant sur le prélèvement forfaitaire unique	MM	
Régularisation hors prélèvement forfaitaire unique	NP	
Régularisation de prélèvements sur produits distribués au bénéfice d'une personne morale	NQ	

TOTAL NET APRÈS RÉGULARISATIONS

TOTAL lignes (IL + NQ) – (JK + LM + MM + NP)	**OP**	1 415

Si le total des lignes OP + QF du cadre 10 ci-dessous des déclarations portant sur les périodes de février à novembre est négatif (vous êtes en situation de crédit) vous pouvez :
– soit en demander le remboursement en cochant la ligne QS de la page 1 de cette déclaration,
– soit en demander le report en cochant la ligne QT de la page 1 de cette déclaration. L'imputation se fera alors sur la prochaine déclaration n° 2777-SD (cadre 9 A en ligne JK).

SAGE Experts-comptables janvier 2021

CONTRIBUTIONS ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

10 CONTRIBUTIONS ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX *(voir notice explicative)*

CONTRIBUTION SOCIALE GÉNÉRALISÉE	BASE IMPOSABLE	TAUX	CODE	IMPÔT
Produits soumis au taux applicable entre le 01-01-1997 et le 31-12-1997		3,4 %	PP	
Produits soumis au taux applicable entre le 01-01-1998 et le 31-12-2004		7,5 %	PW	
Produits soumis au taux applicable entre le 01-01-2005 et le 31-12-2017		8,2 %	PN	
Produits soumis au taux applicable entre le 01-01-2018 et le 31-12-2018		9,9 %	QE	
Produits soumis au taux applicable depuis le 01-01-2019	11 051	9,2 %	QG	1 017
PRÉLÈVEMENT SOCIAL	**Total PP + PW + PN + QE + QG**		**PQ**	= 1 017
Produits soumis au taux applicable avant le 01-01-2011		2 %	PY	
Produits soumis au taux applicable entre le 01-01-2011 et le 30-09-2011		2,2 %	QA	
Produits soumis au taux applicable entre le 01-10-2011 et le 30-06-2012		3,4 %	QB	
Produits soumis au taux applicable entre le 01-07-2012 et le 31-12-2012		5,4 %	QC	
Produits soumis au taux applicable entre le 01-01-2013 et le 31-12-2018		4,5 %	QD	
CONTRIBUTION ADDITIONNELLE AU PRÉLÈVEMENT SOCIAL	**Total PY + QA + QB + QC + QD**		**PS**	=
Produits soumis au taux applicable entre le 01-07-2004 et le 31-12-2018		0,3 %	**PR**	
CONTRIB. ADDITIONNELLE 1,1 % ET PRÉLÈVEMENT DE SOLIDARITÉ				
Produits soumis au taux applicable entre le 01-01-2009 et le 31-12-2012		1,1 %	PF	
Produits soumis au taux applicable entre le 01-01-2013 et le 31-12-2018		2 %	QF	
Produits soumis au taux applicable depuis le 01-01-2019	11 051	7,5 %	QH	829
CONTRIBUTION POUR LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE SOCIALE	**Total PF + QF + QH**		**PG**	= 829
Intérêts sur livrets			AAA	
Revenus obligataires			AAB	
Revenus distribués entrant dans le champ de l'article 117 quater du CGI			AAC	
Produits des plans et comptes épargne logement (PEL et CEL)			AAD	
Gains sur plans d'épargne en actions (PEA et PEA-PME)		0,5 %	AAE	
Produits de la participation ou de l'épargne salariale (PEE, PEI, Perco)			AAF	
Produits des contrats de capitalisation ou assimilés multi-supports ou en UC			AAG	
Produits des contrats de capitalisation ou assimilés en euros			AAH	
Autres produits	11 051		AAI	55
		Total AAA à AAI	**PU**	= 55

VERSEMENT ET IMPUTATION DES ACOMPTES

11 VERSEMENT DES ACOMPTES

ACOMPTE D'IMPÔT SUR LE REVENU	BASE IMPOSABLE (100 %)		CODE	IMPÔT (BASE X 90 %)
Prélèvements forfaitaires et retenues à la source dus au titre de décembre de l'année précédente			RY	
ACOMPTE SUR PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX	**BASE IMPOSABLE (100 %)**	**TAUX**	**CODE**	**IMPÔT (BASE X 17,2 % X 90 %)**
Dû au titre de décembre de l'année précédente		17,2 %	ABA	
Dû au titre de janvier de l'année en cours		17,2 %	ABB	

12 IMPUTATION DES ACOMPTES VERSÉS *(voir notice explicative)*

A – DÉCLARATION DÉPOSÉE EN JANVIER N AU TITRE DES REVENUS DE DÉCEMBRE N-1	CODE	IMPÔT	B – DÉCLARATION DÉPOSÉE EN FÉVRIER N AU TITRE DES REVENUS DE JANVIER N	CODE	IMPÔT
Ligne OP + QF – ligne RY – (7,5 / 17,2 x ABA)	SE		Lignes PQ + PU – (9,7/17,2 x ABB)	TJ	
Lignes PQ + PU – (9,7 / 17,2 x ABA)	SI		Report QR déclaration de décembre N-1 déposée en janvier si négatif	TC	–

13 RÉSULTAT APRÈS IMPUTATION

A – DÉCLARATION DÉPOSÉE EN JANVIER N AU TITRE DES REVENUS DE DÉCEMBRE N-1	CODE	IMPÔT	B – DÉCLARATION DÉPOSÉE EN FÉVRIER N AU TITRE DES REVENUS DE JANVIER N	CODE	IMPÔT
Ligne SE + Ligne SI	SF		Ligne OP (cadre 9) + QF + TJ – ligne TC – (7,5/17,2 X ABB)	TG	

VEUILLEZ REPORTER LES INFORMATIONS RÉCAPITULANT LES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION SELON LES MODALITÉS INDIQUÉES DANS LE CADRE « PAIEMENT » FIGURANT PAGE 1 DE VOTRE DÉCLARATION.

SAGE Experts-comptables janvier 2021

ABEILLES
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 35, Route du Verger
44119 TREILLIERES
850 369 570 RCS NANTES

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 MAI 2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIÈME DECISION

L'Associée unique,

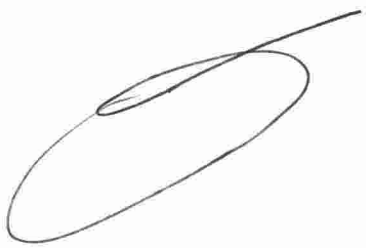
décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 107 995 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 107 995 euros

Affecté en totalité au compte « Report à Nouveau » qui s'élève ainsi à.....107 995 euros.

Copie certifiée conforme

L'Associée unique
Madame Isabelle THIROT



18

ABEILLES
SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 35, Route du Verger
44119 TREILLIERES
850 369 570 RCS NANTES

ARRIVE LE
11 MAI 2021
GREFFE TRIBUNAL COMMERCE

CB45,20

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Immeuble Rhuys
2 bis, Quai François Mitterrand
44200 NANTES

NANTES, le 6 mai 2021.

Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 20120

- la résolution d'affectation du résultat votée par l'Assemblée Générale.

Vous trouverez aussi un **chèque bancaire de 45,20 euros** pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Madame Isabelle THIROT
Présidente